

ECO

By Lodj

11
Mai
26

www.lodj.ma

BUSINESS

PME

TPE

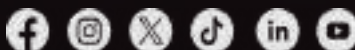
STARTUP

LE CHÔMAGE

ON LE CALCULERA AUTREMENT ?



@lodjmaroc



Certaines images de ce magazine peuvent avoir été créées par intelligence artificielle.

SOMMAIRE

EDITO

CHÔMAGE EN BAISSÉ : VRAIE AMÉLIORATION OU NOUVEAU MODE DE CALCUL ?

- « Chômage au Maroc : le mode d'emploi pour lire les nouveaux chiffres »
- « 1,7 million d'emplois possibles d'ici 2035 : scénario réaliste ou promesse technocratique ? »
- « Le Maroc attire un nouveau géant industriel suédois »
- « Textile : Le partenariat Tactical Tactics-CTTH veut muscler l'offre marocaine »
- « Morocco Strategic Minerals : 7,5 millions de dollars pour accélérer dans les mines »
- « Industrie : L'accès au crédit jugé normal, mais la prudence domine »
- « Goldwind au Maroc : L'éolien avance, la dépendance technologique aussi »
- « Digitalisation administrative : l'entrepreneuriat marocain change d'échelle »
- « Bourse de Casablanca et Maroc PME : Les TPME face au mur du financement »
- « Tanger Med : 28 millions d'euros pour renforcer l'écosystème automobile »
- « Stellantis au Maroc : L'économie circulaire entre dans l'atelier automobile »
- « Tactical Tactics et le CTTH s'associent pour booster les exportations marocaines vers l'Amérique du Nord »
- « Urbanisme à Tassoultante : quand la pression foncière met la commune sous surveillance »
- « Indemnité carburant : un exemple français à connaître, mais faut-il s'en inspirer au Maroc ? »
- « Dessalement : le Maroc invente sa nouvelle industrie de l'eau »

ECO
BUSINESS

By Ladj



Imprimerie Arrissala



MAI | 2026

DIRECTEUR DE PUBLICATION : ADNANE BENCHAKROUN

ÉQUIPE DE RÉDACTION : LYCHA JAIMSSY MBELE - MAMOUNE ACHARKI

MAMADOU BILALY COULIBALY

MAQUETTES / QUOTIDIENS 7DAYS : RIM KHAIROUN

WEBDESIGNER / COUVERTURE / ALIMENTATION & MISE EN PAGE : IMAD BEN BOURHIM

DIRECTION DIGITALE & MÉDIA : MOHAMED AIT BELLAHCEN

L'ODJ Média - Groupe de presse Arrissala SA

Retrouver tous nos anciens numéros sur :

www.pressplus.ma



By Lady

BILAN SOCIAL MEDIA

1ER TRIMESTRE 2026

+100 MILLIONS
DE PERSONNES TOUCHÉES



INSTAGRAM

- 67,23 M VUES (+378,7%)
- 163 270 ABONNÉS (+13,9%)
- 942 000 INTERACTIONS



FACEBOOK

- 34,8 M VUES (+53,4%)
- 418 819 ABONNÉS
- 127,1K INTERACTIONS



YOUTUBE

- 3,5 M VUES
- 1,19 M ABONNÉS



TIKTOK

- 1,4 M VUES (-40,2%)
- 172 700 ABONNÉS

**INSTAGRAM EXPLODE, FACEBOOK CONSOLIDE,
TIKTOK FLÉCHIT, YOUTUBE STABLE.**

CHÔMAGE EN BAISSÉ : VRAIE AMÉLIORATION OU NOUVEAU MODE DE CALCUL ?

Derrière les 10,8% de chômage, le nouveau visage du marché du travail marocain

Pourquoi le chômage a baissé : le Maroc change de thermomètre statistique

Le taux de chômage affiché au premier trimestre 2026, désormais mesuré au sens strict, s'établit à 10,8%. Mais cette baisse apparente ne doit pas être lue comme une amélioration mécanique du marché du travail. Elle découle d'abord d'un changement profond de méthode : le Maroc passe de l'ancienne Enquête nationale sur l'emploi à la nouvelle Enquête sur la main-d'œuvre EMO2026, alignée sur les normes internationales de l'OIT.

Résultat : le chômage est désormais mesuré plus strictement, tandis que les formes invisibles de sous-utilisation du travail sont isolées dans de nouveaux indicateurs.

Le chiffre peut surprendre. Au premier trimestre 2026, le Maroc affiche un taux de chômage strict de 10,8%, avec 1.253.000 personnes classées comme chômeurs au sens strict. À première lecture, on pourrait y voir une nette détente sur le front de l'emploi. Mais l'explication principale n'est pas seulement économique. Elle est d'abord statistique, méthodologique et conceptuelle. Le HCP ne mesure plus exactement le chômage avec l'ancien instrument. Il a changé de grille de lecture.

La nouvelle Enquête sur la main-d'œuvre, EMO2026, remplace l'Enquête nationale sur l'emploi. Elle introduit une rupture importante : les résultats ne sont pas directement comparables avec les séries antérieures, précisément parce que les concepts d'emploi, de chômage et de sous-utilisation de la main-d'œuvre ont été redéfinis. Le HCP le précise clairement : l'emploi est désormais limité au travail exercé contre rémunération ou en vue d'un profit, tandis que le chômage retenu est un chômage « au sens strict ».

C'est là que se trouve la clé de lecture. Le nouveau taux de chômage ne compte plus toutes les personnes qui, dans l'ancien cadre, pouvaient être considérées comme chômeuses. Pour être comptabilisée comme chômeuse au sens strict, une personne doit remplir trois conditions : être sans emploi, être disponible pour travailler et rechercher activement un emploi. Les personnes disponibles mais ne cherchant pas activement, ainsi que celles qui cherchent mais ne sont pas disponibles, sortent donc du chômage strict. Elles ne disparaissent pas de la réalité sociale ; elles changent de catégorie statistique.

Autrement dit, le chômage baisse en partie parce que son périmètre est devenu plus restrictif. Les personnes découragées, par exemple, celles qui ne travaillent pas mais ont cessé de chercher activement depuis plus de quatre semaines, ne sont plus classées dans le chômage strict. Elles sont désormais rangées dans la « main-d'œuvre potentielle », c'est-à-dire le halo autour du chômage. La note technique du HCP donne précisément cet exemple : sous l'ancien cadre, une personne découragée pouvait être classée comme chômeuse ; avec l'EMO, elle devient main-d'œuvre potentielle.

Ce changement ne signifie pas que la situation de ces personnes s'est améliorée. Il signifie que le HCP distingue désormais la pression immédiate sur le marché du travail de la pression latente. C'est une lecture plus fine, mais aussi plus exigeante pour le débat public. Car se contenter du seul 10,8% reviendrait à ne regarder qu'une partie du problème.

Les autres chiffres le montrent. Au premier trimestre 2026, le Maroc compte 10.364.000 personnes en emploi contre revenu, pour une main-d'œuvre totale de 11.617.000 personnes. Le taux de participation à la main-d'œuvre est de 41,8%, avec un écart massif entre les hommes (66,4%) et les femmes (17,5%). Le taux d'emploi contre revenu atteint 37,3% au niveau national, mais seulement 14,7% chez les femmes, contre 60,1% chez les hommes.



La baisse du chômage strict ne doit donc pas masquer le faible niveau d'insertion économique d'une large partie de la population, notamment féminine. Elle ne doit pas non plus faire oublier les jeunes : le taux de chômage strict atteint 29,2% chez les 15-24 ans, soit près de trois fois la moyenne nationale. Chez les 25-34 ans, il s'élève encore à 16,1%.

Le HCP propose d'ailleurs de ne plus lire le marché du travail à travers un seul indicateur. Le chômage strict devient l'un des quatre instruments de mesure de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. À côté de lui, on trouve le taux combiné chômage strict et sous-emploi lié à la durée du travail, le taux combiné chômage strict et main-d'œuvre potentielle, puis le taux composite regroupant chômage strict, sous-emploi et main-d'œuvre potentielle. Cette architecture permet de distinguer les sans-emploi actifs dans leur recherche, les personnes qui travaillent moins qu'elles ne le souhaitent et celles qui restent à la périphérie du marché du travail.

Dès que l'on élargit la focale, l'image devient moins rassurante :

Le taux combiné du chômage strict et du sous-emploi lié à la durée du travail atteint 16,6%.

Le taux combiné du chômage strict et de la main-d'œuvre potentielle monte à 17,1%.

Quant au taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre, il s'établit à 22,5% au niveau national.

Il grimpe à 31,1% chez les femmes et à 45,3% chez les jeunes de 15 à 24 ans.

C'est donc le paradoxe central de cette publication : le chômage baisse parce qu'il est mesuré plus strictement, mais la sous-utilisation globale du travail reste élevée. Le marché du travail marocain n'a pas soudainement absorbé toutes ses tensions. Il les expose autrement. Ce nouveau cadre statistique a le mérite de séparer les situations : les vrais chômeurs immédiatement disponibles, les personnes sous-employées, les découragés, les disponibles non chercheurs, les chercheurs non disponibles.

La lecture régionale confirme également une réalité très contrastée.

Le chômage strict atteint 20,3% à Laâyoune-Sakia El Hamra, 14,9% dans l'Oriental, 14,8% à Guelmim-Oued Noun 14,2% à Fès-Meknès.

À l'inverse, les taux les plus bas sont enregistrés à Dakhla-Oued Ed-Dahab (5,7%), Marrakech-Safi (7,0%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (7,3%).

En clair, la baisse du chômage ne doit pas être vendue comme une victoire sans nuances. Elle traduit d'abord le passage à un indicateur plus strict, plus conforme aux standards internationaux, mais moins large que l'ancien chômage. La vraie question n'est donc pas seulement : « pourquoi le chômage a baissé ? » Elle est plutôt : que révèle désormais le nouveau thermomètre ?

Et la réponse est plus complexe : moins de chômage au sens strict, oui ; mais encore beaucoup de travail insuffisant, de femmes exclues du marché, de jeunes en attente et de main-d'œuvre potentielle non mobilisée.

PAR
LA RÉDACTION

CHÔMAGE AU MAROC : LE MODE D'EMPLOI POUR LIRE LES NOUVEAUX CHIFFRES

Depuis 2026, les chiffres du chômage au Maroc ne se lisent plus comme avant. Avec la nouvelle Enquête sur la main-d'œuvre, l'EMO 2026, le HCP a changé de méthode, de vocabulaire et de périmètre statistique. Le taux de chômage strict devient un indicateur central, mais il ne suffit plus à lui seul pour comprendre la réalité du marché du travail. Mode d'emploi pour éviter les contresens.

Comment lire les chiffres du chômage au Maroc désormais ?

Depuis la publication des nouveaux chiffres du marché du travail, une question revient avec insistance : le chômage a-t-il réellement baissé au Maroc ou a-t-on simplement changé la manière de le mesurer ? La réponse est plus subtile qu'un simple oui ou non. Le Maroc est entré dans une nouvelle séquence statistique. Le Haut-Commissariat au Plan a remplacé l'ancienne Enquête nationale sur l'emploi, l'ENE, par une nouvelle Enquête sur la main-d'œuvre, l'EMO 2026. Ce changement n'est pas cosmétique. Il modifie la définition de l'emploi, celle du chômage, et surtout la manière de lire les tensions du marché du travail.

Premier réflexe à adopter : ne pas comparer mécaniquement les nouveaux chiffres avec les anciens. L'EMO 2026 s'inscrit dans une refonte méthodologique plus large, liée au RGPH 2024 et à l'alignement du Maroc sur les normes internationales de l'Organisation internationale du travail. Le HCP explique que cette réforme vise à moderniser le système statistique, à mieux intégrer les nouvelles formes de travail et à produire des données plus fines sur l'emploi informel, la migration de la main-d'œuvre, la qualité de l'emploi ou encore les difficultés d'accès au marché du travail.

1. Comprendre que le chômage devient un "chômage strict"

Le premier changement majeur concerne la notion même de chômage. Désormais,

on parle de chômage strict. Pour être considérée comme chômeuse, une personne doit remplir trois conditions : ne pas avoir d'emploi, avoir recherché activement un travail ou entrepris des démarches pour lancer un projet durant les quatre dernières semaines, et être disponible pour travailler dans les deux semaines.

Cela signifie qu'une personne sans emploi mais qui ne cherche plus activement, par découragement ou faute d'opportunités, n'est plus comptée dans le chômage strict. Elle n'a pas disparu du paysage social. Elle change simplement de catégorie. Elle peut être classée dans la main-d'œuvre potentielle, c'est-à-dire dans le halo autour du chômage. C'est une nuance essentielle : le taux de chômage strict mesure la pression immédiate sur le marché du travail, pas toute la frustration sociale liée au manque d'emploi.

2. Ne plus regarder un seul chiffre

Avant, le débat public avait tendance à se concentrer presque exclusivement sur le taux de chômage. Désormais, cette lecture devient insuffisante. L'EMO introduit quatre indicateurs de sous-utilisation de la main-d'œuvre : le taux de chômage strict, le taux combiné chômage strict et sous-emploi lié à la durée du travail, le taux combiné chômage strict et main-d'œuvre potentielle, puis le taux composite de sous-utilisation.



En clair, il faut apprendre à lire le marché du travail en couches successives. Le chômage strict donne le noyau dur : les personnes sans emploi, disponibles et en recherche active. Le sous-emploi ajoute celles qui travaillent, mais pas assez. La main-d'œuvre potentielle ajoute celles qui sont proches du marché du travail sans remplir toutes les conditions du chômage strict. Le taux composite donne enfin une vision plus large du besoin non satisfait de travail.

3. Distinguer baisse statistique et amélioration économique

C'est ici que le risque de mauvaise interprétation est le plus élevé. Si le taux de chômage strict paraît plus bas que certains anciens chiffres, cela ne signifie pas nécessairement que l'économie a créé suffisamment d'emplois ou que la crise de l'emploi est réglée. Une partie de l'explication peut venir du changement de définition.

Le HCP donne des exemples très parlants : une personne découragée qui ne cherche plus depuis plus de quatre semaines n'est plus classée comme chômeuse stricte ; elle relève désormais de la main-d'œuvre potentielle. De même, certaines activités non rémunérées, qui pouvaient auparavant être assimilées à de l'emploi, sont désormais reclassées hors emploi.

Autrement dit, le nouveau système ne rend pas forcément la situation meilleure. Il la rend plus précise. Il permet de mieux distinguer les vrais emplois rémunérés, les activités non marchandes, les personnes immédiatement disponibles et celles qui restent en marge du marché.

4. Lire aussi le taux d'emploi, pas seulement le chômage

Un taux de chômage peut baisser pour de bonnes raisons : plus d'emplois créés, plus d'activité économique, meilleure insertion des jeunes ou des femmes. Mais il peut aussi baisser parce que certaines personnes sortent de la main-d'œuvre, se découragent ou ne cherchent plus activement. C'est pourquoi il faut regarder en même temps le taux d'emploi contre revenu et le taux de participation à la main-d'œuvre.

L'EMO définit désormais l'emploi comme un travail réalisé en échange d'une rémunération ou d'un bénéfice. Les activités de subsistance, le bénévolat ou les stages non rémunérés ne sont plus automatiquement comptés comme emploi. Cette définition resserrée permet de mieux cibler les emplois réellement générateurs de revenu.

La bonne question n'est donc pas seulement : combien de personnes sont au chômage ? Elle est aussi : combien de personnes travaillent réellement contre revenu ? Combien participent au marché du travail ? Combien restent hors du marché, notamment parmi les femmes, les jeunes et les ruraux ?

5. Surveiller la main-d'œuvre potentielle

La notion de main-d'œuvre potentielle devient stratégique. Elle regroupe des personnes qui ne sont pas classées comme chômeuses strictes, mais qui restent proches du marché du travail. Certaines sont disponibles mais ne cherchent pas activement.



D'autres cherchent mais ne sont pas disponibles immédiatement. Le document du HCP insiste sur cette dissociation : ces personnes n'exercent pas toujours une pression immédiate sur le marché du travail, mais elles constituent un réservoir latent.

Pour les décideurs publics, cet indicateur est essentiel. Il permet d'identifier les populations qu'une politique d'activation, de formation, de mobilité, de garde d'enfants, de transport ou d'accompagnement pourrait ramener vers l'emploi. Pour les journalistes, il devient indispensable : ignorer la main-d'œuvre potentielle, c'est sous-estimer une partie du malaise social.

6. Comprendre que l'EMO capte mieux l'informel et les nouvelles formes de travail

Le second grand apport de cette réforme concerne la qualité de l'emploi. L'EMO intègre mieux l'emploi informel et les nouvelles formes de travail, notamment les travailleurs de plateformes, les chauffeurs VTC, les livreurs, les freelances ou les travailleurs économiquement dépendants d'un seul donneur d'ordre.

La nouvelle classification internationale ICSE-18 introduit notamment la catégorie des non-salariés dépendants, utile pour identifier ces zones grises entre salariat et indépendance. Un livreur ou un chauffeur travaillant pour une plateforme peut être juridiquement indépendant mais économiquement dépendant. L'ancien cadre statistique avait du mal à saisir ces situations. Le nouveau les rend plus visibles.

Le HCP précise aussi que l'emploi informel peut concerner des indépendants comme des salariés, notamment lorsqu'il n'existe pas de contrat formel, de couverture sociale ou de protections liées à l'emploi.

Désormais, il faut lire le chômage en bouquet d'indicateurs. La règle est simple : le taux de chômage strict ne doit plus être lu seul. Il doit être accompagné du taux d'emploi contre revenu, du taux de participation, du sous-emploi, de la main-d'œuvre potentielle et du taux composite de sous-utilisation.

Le bon réflexe consiste donc à écrire : "Le chômage strict s'établit à tel niveau, mais la pression réelle sur le marché du travail doit être appréciée à travers les autres indicateurs de sous-utilisation." C'est moins spectaculaire qu'un seul chiffre. Mais c'est plus honnête.

Car le Maroc n'a pas seulement publié un nouveau taux de chômage. Il a changé de langage statistique. Et dans ce nouveau langage, une baisse du chômage peut coexister avec une sous-utilisation élevée, une faible participation féminine, un découragement silencieux ou un sous-emploi persistant.



By Lodj

L'ODJ MÉDIA

N'EST PAS UNE ASSURANCE,



Mais elle
vous protège
des **fake news.**

CHAQUE JOUR, NOUS PRÉSERVONS VOS IDÉES
ET VOTRE ESPRIT DES MANIPULATIONS.

WWW.LODJ.MA

1,7 MILLION D'EMPLOIS POSSIBLES D'ICI 2035 : SCÉNARIO RÉALISTE OU PROMESSE TECHNOCRATIQUE ?

Le chiffre est spectaculaire : 1,7 million d'emplois supplémentaires et de meilleure qualité d'ici 2035.

C'est l'une des projections fortes du rapport de la Banque mondiale sur la croissance et l'emploi au Maroc. Sur le papier, l'objectif donne de l'air. Dans la réalité, il oblige à une question simple : s'agit-il d'un scénario crédible ou d'une promesse technocratique de plus ?

La réponse dépend d'un mot : cohérence.

Le rapport ne dit pas que ces emplois tomberont mécaniquement du ciel. Il affirme qu'ils pourraient être créés si le Maroc combine plusieurs réformes : marchés plus concurrentiels, entreprises plus dynamiques, investissement public mieux ciblé, participation accrue des femmes et des jeunes, meilleure formation, accès au financement, réduction des délais de paiement, modernisation du marché du travail.

Autrement dit, il ne suffit pas de décréter l'emploi. Il faut aligner tout le système économique.

C'est précisément là que le Maroc est attendu. Le pays a souvent lancé de grands programmes, parfois ambitieux, parfois bien conçus, mais trop fragmentés. Une stratégie pour l'investissement ici, une réforme de la formation là, un dispositif pour les jeunes ailleurs, un programme pour les PME à côté. Chaque pièce peut être utile. Mais si elles ne s'emboîtent pas, l'effet reste limité.

Créer 1,7 million d'emplois exige donc une rupture de méthode. Il faut évaluer chaque politique publique à l'aune de sa capacité réelle à créer des emplois formels, productifs et durables. Pas seulement des postes temporaires. Pas seulement des auto-emplois de survie. Pas seulement des chiffres administratifs. Des emplois qui paient, protègent et permettent de progresser. Le premier levier est l'entreprise. Sans PME capables de grandir, il n'y aura pas de miracle. Les petites entreprises doivent accéder au crédit, être payées à temps, bénéficier de règles simples et affronter une concurrence loyale. Une économie dominée par des micro-structures fragiles et des grands acteurs installés ne peut pas absorber toute une génération.

Le deuxième levier est la productivité. Le Maroc doit produire plus de valeur par travailleur. Cela passe par la technologie, la formation, l'organisation, l'innovation, mais aussi par une meilleure allocation des ressources. Si les entreprises les plus productives restent bloquées tandis que les moins efficaces prospèrent grâce à leur position, les salaires resteront faibles et l'emploi peu attractif.

Le troisième levier est l'inclusion. Les femmes et les jeunes ne doivent plus être traités comme des catégories sociales à accompagner, mais comme des forces économiques centrales. Crèches, transport sûr, horaires flexibles, orientation, formation courte, apprentissage, programmes ciblés pour les NEET : ce sont des politiques d'emploi, pas des accessoires sociaux.

Le quatrième levier est l'État. Il doit rester stratège, mais devenir plus exigeant sur l'impact. Chaque grand investissement doit répondre à une question : quels emplois directs, indirects, locaux et durables va-t-il générer ? Sans cette discipline, le pays risque de confondre dépense et développement.

La projection de 1,7 million d'emplois n'est donc ni une illusion, ni une garantie. C'est un test. Elle dit ce qui est possible si les réformes avancent ensemble. Elle dit aussi ce qui sera perdu si chacun continue à travailler en silo.

Le Maroc n'a plus seulement besoin de croissance. Il a besoin d'une croissance qui embauche. C'est la seule manière de réconcilier les chiffres macroéconomiques avec le vécu des ménages.

Car au fond, 2035 n'est pas si loin. Et le pays sera jugé sur une question très concrète : les Marocains auront-ils seulement entendu parler de la croissance, ou auront-ils enfin vu venir les emplois ?



LE MAROC ATTIRE UN NOUVEAU GÉANT INDUSTRIEL SUÉDOIS

Le Groupe suédois Trelleborg, spécialisé dans les solutions polymères techniques pour l'aéronautique, inaugurerait officiellement sa nouvelle usine marocaine le 9 juin prochain à Midparc, près de Casablanca. Le projet représente un investissement estimé à 120 millions de dirhams et prévoit la création de 150 à 200 emplois directs.

Une nouvelle implantation stratégique à Midparc

La future unité industrielle sera dédiée à la fabrication de systèmes d'étanchéité destinés au secteur aérospatial. Le site couvre une superficie de 7.800 m², dont 5.100 m² construits.

Cette implantation s'inscrit dans la dynamique de développement de l'écosystème Boeing au Maroc. Elle fait suite au protocole d'accord signé entre le Royaume et le groupe suédois en marge du Marrakech Air Show 2024.

Les travaux avaient été lancés officiellement le 17 décembre 2024 après la signature d'un partenariat opérationnel entre Midparc et Trelleborg Aerospace.

Le Maroc séduit l'industrie aéronautique

Selon les responsables du projet, plusieurs facteurs ont motivé le choix du Maroc. Le groupe met en avant la présence d'un écosystème industriel structuré, la qualité des infrastructures de Midparc ainsi que la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée formée notamment à l'Institut des métiers de l'aéronautique (IMA).

La stabilité économique et politique du Royaume, ainsi que la stratégie industrielle portée par le Maroc ces dernières années, ont également pesé dans la décision du groupe scandinave.

Une première suédoise dans l'aéronautique marocaine

L'arrivée de Trelleborg marque une première pour le secteur aéronautique national avec l'installation d'un industriel suédois dans cette filière.

Les responsables de Midparc estiment que cette implantation permettra de renforcer la chaîne d'approvisionnement locale et d'apporter des technologies spécialisées dans les polymères techniques utilisés pour la protection des équipements aéronautiques et des moteurs.

Le projet est également présenté comme un nouveau signal de montée en puissance de la plateforme aéronautique marocaine, de plus en plus intégrée aux chaînes mondiales de production.

Un acteur mondial de l'industrie

Fondé en 1905, le groupe Trelleborg dispose de 30 centres de recherche et développement et emploie plus de 15.600 personnes à travers une centaine de sites implantés dans 40 pays.

Avec cette nouvelle unité à Nouaceur, le groupe renforce sa présence dans le secteur aéronautique africain tout en consolidant les capacités de sourcing local des grands constructeurs mondiaux, notamment Boeing.



TEXTILE : LE PARTENARIAT TACTICAL TACTICS-CTTH VEUT MUSCLER L'OFFRE MAROCAINE

La signature d'un partenariat entre Tactical Tactics et le CTTH intervient dans le cadre du 5/5 Trade Mission, un rendez-vous annuel réunissant à Casablanca acheteurs nord-américains, manufacturiers marocains, institutionnels et acteurs de l'industrie. L'objectif affiché est de renforcer l'offre marocaine de produits finis dans le textile.

Le sujet est stratégique. Pendant longtemps, le textile marocain a été perçu à travers sa capacité de réactivité, sa proximité avec l'Europe et son savoir-faire de production. Mais le marché change. Les donneurs d'ordre cherchent des fournisseurs capables de proposer davantage que de la confection : design, finition, normes, traçabilité, délais maîtrisés.

Passer vers le produit fini, c'est tenter de capter plus de valeur. C'est aussi sortir d'une dépendance à la sous-traitance pure, souvent fragile face aux variations de prix et aux pressions des grands acheteurs.

La présence d'acheteurs nord-américains est un signal encourageant. Mais la montée en gamme demandera une discipline industrielle lourde : qualité constante, certification, innovation matière, marketing export. Le textile marocain a des atouts. Il doit maintenant prouver qu'il peut vendre plus que sa rapidité.



MOROCCO STRATEGIC MINERALS : 7,5 MILLIONS DE DOLLARS POUR ACCÉLÉRER DANS LES MINES

Morocco Strategic Minerals affirme avoir finalisé une levée de 7,5 millions de dollars par placement privé, à travers l'émission de 50,1 millions d'unités au prix unitaire de 0,15 dollar. L'opération doit soutenir ses ambitions minières au Maroc, dans un contexte mondial où les minerais stratégiques occupent une place de plus en plus sensible.

Ce dossier mérite attention. Les minerais ne sont plus seulement une affaire d'extraction. Ils sont au cœur des batteries, des technologies vertes, de l'industrie électronique, de la défense économique. Chaque pays qui dispose d'un potentiel minier cherche aujourd'hui à mieux le cartographier, le valoriser et, surtout, éviter de rester simple fournisseur de matière brute.

Pour le Maroc, l'opportunité existe. Mais elle appelle une vigilance environnementale et sociale forte. L'activité minière peut créer de la valeur, des emplois et des recettes. Elle peut aussi fragiliser les territoires si elle avance sans transparence, sans dialogue local, sans exigences sur l'eau et la réhabilitation des sites.

La levée de fonds signale un intérêt financier. Le vrai test sera dans la manière dont cette ambition sera encadrée, partagée et transformée en valeur durable.



INDUSTRIE : L'ACCÈS AU CRÉDIT JUGÉ NORMAL, MAIS LA PRUDENCE DOMINE

Au premier trimestre 2026, 75% des entreprises industrielles interrogées jugent l'accès au crédit "normal". Le chiffre donne une image plutôt stable du rapport entre industrie et financement bancaire. Dans certains secteurs, comme la mécanique et la métallurgie, la même proportion est relevée, tandis que 25% des opérateurs signalent encore des difficultés.

Ce constat rassure partiellement. Il montre que le robinet du crédit n'est pas fermé. Mais il ne dit pas tout. Dans l'agroalimentaire, la chimie et la parachimie, plusieurs industriels évoquent surtout une stagnation du coût du crédit. Autrement dit, l'accès existe, mais il n'est pas nécessairement confortable.

Pour une entreprise, le crédit n'est pas seulement une ligne bancaire. C'est une décision d'investissement, un pari sur la demande, une anticipation du marché. Si le coût reste élevé ou incertain, certains projets sont reportés, réduits, parfois abandonnés.

Le Maroc veut renforcer son tissu industriel. Il devra donc surveiller ce point de près : une industrie qui accède au crédit mais hésite à investir reste une industrie sous tension. L'argent circule, oui. Mais circule-t-il assez bien pour produire de la croissance réelle ?



GOLDWIND AU MAROC : L'ÉOLIEN AVANCE, LA DÉPENDANCE TECHNOLOGIQUE AUSSI

Le géant chinois Goldwind consolide sa présence au Maroc avec un contrat annoncé à 29 millions de dollars dans l'éolien. Cette opération s'inscrit dans le prolongement d'un accord plus large, signé fin 2025, portant sur la fourniture et l'installation d'équipements éoliens pour une valeur totale dépassant les 190 millions d'euros.

Pour le Maroc, l'enjeu est clair : accélérer la transition énergétique, renforcer les capacités renouvelables et réduire la pression d'une facture énergétique encore lourde. L'éolien fait partie des cartes fortes du Royaume, notamment dans les zones à fort potentiel de vent. Il porte une promesse : produire plus propre, sécuriser une part de l'approvisionnement et positionner le pays comme plateforme énergétique régionale.

Mais une question reste ouverte. Jusqu'où le Maroc maîtrise-t-il réellement la chaîne de valeur ? Installer des turbines est une étape. Développer l'ingénierie locale, former les techniciens, intégrer des PME marocaines et transférer du savoir-faire en est une autre.

L'investissement est positif. Il dit que le marché marocain attire. Mais la souveraineté énergétique ne se gagne pas seulement par les mégawatts installés. Elle se joue aussi dans la capacité à comprendre, entretenir, réparer et produire une partie de la technologie



DIGITALISATION ADMINISTRATIVE : L'ENTREPRENEURIAT MAROCAIN CHANGE D'ÉCHELLE

Le Maroc vient de franchir un seuil symbolique dans sa transformation numérique avec plus de 50.000 entreprises créées en ligne via la plateforme dédiée. Cette progression illustre à la fois l'accélération de la digitalisation administrative et la montée d'un entrepreneuriat plus agile, plus accessible et mieux structuré.

Les délais raccourcis encouragent une nouvelle dynamique entrepreneuriale

Le Maroc poursuit sa mutation numérique à un rythme soutenu. Le cap des 50.000 créations d'entreprises réalisées en ligne marque une avancée majeure dans la modernisation de l'environnement des affaires. À travers la plateforme DirectEntreprise, les porteurs de projets disposent désormais d'un canal simplifié pour accomplir à distance les principales formalités d'immatriculation, réduisant ainsi les délais, les déplacements et la complexité administrative qui freinaient souvent l'initiative entrepreneuriale.

Cette évolution n'a rien d'anecdotique. Elle traduit un changement de méthode dans la relation entre l'administration et les acteurs économiques. Longtemps perçue comme lente et fragmentée, la procédure de création d'entreprise tend progressivement à devenir plus fluide, plus lisible et mieux adaptée aux attentes des entrepreneurs, en particulier les jeunes créateurs, les autoentrepreneurs en transition vers des structures plus formelles, ainsi que les très petites et moyennes entreprises.

Résultat : les jeunes diplômés acceptent des emplois en dessous de leur qualification, restent au chômage, préparent des concours publics ou envisagent l'étranger.

Ce déclassement a un coût lourd. D'abord pour les individus : frustration, perte de confiance, retard d'autonomie, dépendance familiale prolongée. Ensuite pour les familles : années de dépenses éducatives sans retour clair. Enfin pour l'État : chaque diplômé mal utilisé représente un investissement public sous-exploité.

Il y a aussi un risque politique. Une jeunesse formée mais bloquée devient plus exigeante, plus critique, parfois plus désabusée. Elle ne réclame pas seulement un revenu. Elle réclame une reconnaissance. Elle veut que l'effort scolaire ait un sens.

La réponse ne peut pas se limiter à dire aux jeunes de "s'adapter". Il faut évidemment mieux orienter, renforcer la formation professionnelle, développer l'alternance, rapprocher universités et entreprises. Mais il faut surtout transformer la demande de travail. Cela signifie faire émerger des secteurs plus productifs, des PME en croissance, des industries de services modernes, des métiers numériques, des emplois verts, des fonctions d'encadrement dans les territoires.

Le Maroc ne manque pas seulement de compétences. Il manque d'emplois à la hauteur de ses compétences.

La bataille de l'emploi des diplômés sera donc gagnée lorsque l'économie cessera de traiter le diplôme comme un problème à corriger, et commencera à le considérer comme une ressource à valoriser. Car une jeunesse formée qui ne trouve pas sa place n'est pas un détail statistique. C'est une promesse nationale laissée en suspens.



NEET, CHÔMAGE, DÉCOURAGEMENT : LA JEUNESSE SORTIE DES RADARS

Il y a le chômage visible, mesuré, commenté. Et il y a une réalité plus discrète, parfois plus inquiétante : celle des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. Les fameux NEET. Une jeunesse suspendue, sortie des statistiques rassurantes, mais bien présente dans les familles, les quartiers et les territoires.

Le problème ne se résume pas à l'absence de travail. Il traduit une rupture de parcours. Certains jeunes ont quitté l'école trop tôt. D'autres ont obtenu un diplôme sans débouché clair. D'autres encore ont cherché un emploi, puis ont cessé d'y croire. Le découragement devient alors une forme d'inactivité forcée, un retrait silencieux du marché du travail.

Le danger est là : plus un jeune reste éloigné de l'emploi, plus il devient difficile de l'y ramener. Les compétences s'érodent, la confiance baisse, les réseaux professionnels restent inexistants, et le sentiment d'exclusion s'installe.

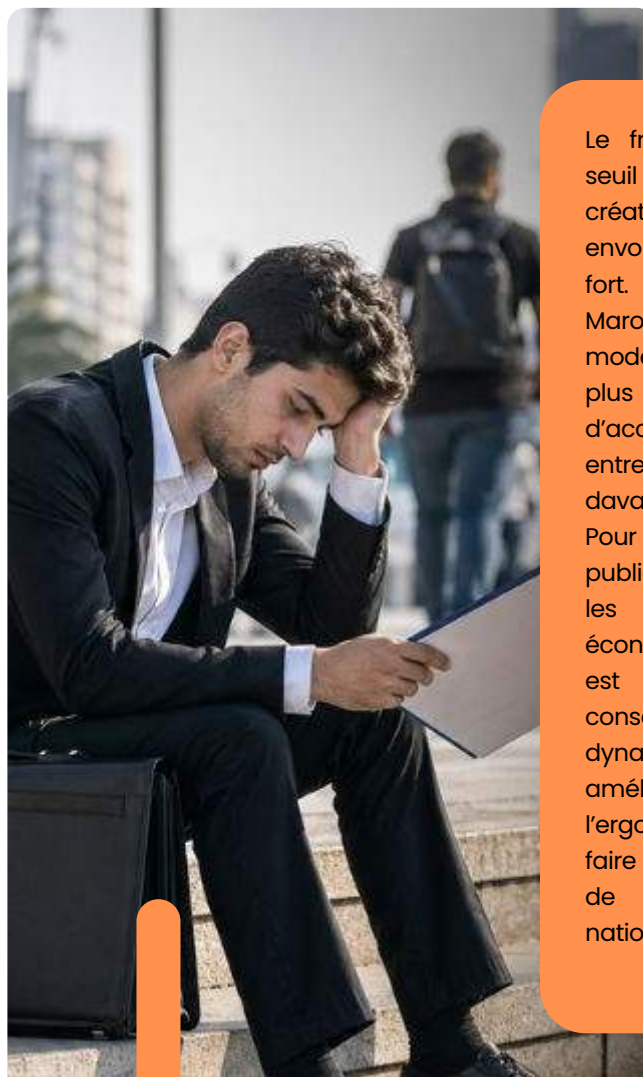
Le Maroc ne peut pas traiter cette jeunesse uniquement par des slogans sur l'entrepreneuriat ou par des formations génériques. Il faut des réponses ciblées : repérage local, orientation personnalisée, formations courtes et certifiantes, accompagnement psychologique et professionnel, passerelles vers les entreprises, stages rémunérés, apprentissage, mobilité territoriale

L'ANAPEC, les régions, les communes, les établissements de formation et les entreprises doivent travailler ensemble.

Le passage à plus de 50.000 immatriculations en ligne confirme que cette offre numérique répond à une demande réelle.

Au-delà du chiffre, c'est aussi la part croissante du digital dans les créations globales qui retient l'attention. La progression des immatriculations dématérialisées montre que la confiance dans les outils publics numériques s'installe. Ce mouvement accompagne une ambition plus large : renforcer l'attractivité du Maroc, améliorer son climat des affaires et soutenir la formalisation de l'économie. Une procédure plus simple peut en effet faciliter la naissance d'activités nouvelles, encourager l'investissement local et contribuer à une meilleure traçabilité économique.

Cette dynamique s'inscrit dans une transformation plus vaste de l'administration marocaine, où la numérisation n'est plus seulement un objectif technique, mais un instrument de compétitivité. Dans un contexte où la rapidité de création d'entreprise pèse sur la décision d'entreprendre, la digitalisation devient un avantage concret. Elle peut aussi renforcer l'égalité d'accès aux services, notamment pour les entrepreneurs situés loin des grands centres urbains.



Le franchissement du seuil des 50.000 créations en ligne envoie donc un signal fort. Il montre que le Maroc avance vers un modèle administratif plus moderne, capable d'accompagner l'essor entrepreneurial avec davantage d'efficacité. Pour les pouvoirs publics comme pour les opérateurs économiques, l'enjeu est désormais de consolider cette dynamique, d'en améliorer encore l'ergonomie et d'en faire un pilier durable de la croissance nationale.

BOURSE DE CASABLANCA ET MAROC PME : LES TPME FACE AU MUR DU FINANCEMENT

L'accord entre la Bourse de Casablanca et Maroc PME veut ouvrir de nouvelles perspectives de financement aux très petites, petites et moyennes entreprises. L'objectif affiché est clair : mieux préparer les entreprises à accéder au marché des capitaux, diversifier leurs sources de financement et réduire leur dépendance au crédit bancaire classique.

L'idée est stratégique. Beaucoup de TPME marocaines restent coincées dans une zone grise : trop ambitieuses pour rester dans l'informel ou l'autofinancement, mais pas assez structurées pour séduire facilement banques, investisseurs ou marchés. La Bourse peut offrir une voie, à condition que l'accompagnement ne soit pas seulement théorique.

PARTENARIATS FINANCIERS & D'INVESTISSEMENT



Bourse de
Casablanca

OBJECTIFS DE LA CONVENTION :

- FACILITER L'ACCÈS AU MARCHÉ DES CAP
- DÉTECTION ET ORIENTATION DES TPME
- RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
- PROMOTION VIA ÉVÉNEMENTS

Le vrai sujet sera la préparation : Gouvernance, transparence comptable, communication financière, vision de croissance. Une entreprise ne devient pas finançable par décret. Elle doit être préparée, parfois restructurée, souvent rassurée.

Cette alliance peut donc être utile si elle descend réellement vers les territoires et les entrepreneurs. Sinon, elle risque de parler surtout à ceux qui étaient déjà presque prêts.

By Lodj

L'ODJ MÉDIA

N'EST PAS UN SERVICE DE LIVRAISON,

mais elle vous dépose
l'essentiel **à domicile.**



L'information utile,
sans détour, sans emballage inutile.

WWW.LODJ.MA

TANGER MED : 28 MILLIONS D'EUROS POUR RENFORCER L'ÉCOSYSTÈME AUTOMOBILE

Avec l'inauguration de l'usine de SFC Automotive Solutions à Tanger Med, pour un investissement annoncé de 28 millions d'euros, le Maroc confirme encore son rôle dans la cartographie industrielle automobile. Tanger Med n'est plus seulement un port performant ; c'est devenu une plateforme où logistique, production et exportation se répondent presque en temps réel.

L'investissement devrait soutenir l'emploi et renforcer l'intégration locale de la chaîne automobile. C'est précisément là que se joue la prochaine bataille industrielle du Maroc : ne pas rester un simple lieu d'assemblage ou de passage, mais devenir un espace de fabrication à plus forte valeur ajoutée.

La question sociale mérite aussi d'être posée. Quels emplois seront créés ? Avec quelles qualifications ? Pour quelles perspectives de carrière ? L'industrie automobile marocaine a gagné en visibilité, mais elle doit désormais gagner en profondeur humaine.

Tanger Med avance. Le défi est que cette dynamique profite aussi aux territoires, aux jeunes techniciens, aux PME locales et pas uniquement aux grands flux d'exportation.



By Lady

**L'ODJ MÉDIA N'EST
PAS UNE PHARMACIE,
MAIS ELLE SOIGNE L'OVERDOSE D'ACTUALITÉS.**

Trop, trop vite, trop anxiogène...
Mettez vos infos sous surveillance médicale.

WWW.LODJ.MA

STELLANTIS AU MAROC : L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ENTRE DANS L'ATELIER AUTOMOBILE

L'ouverture par Stellantis d'un centre de démantèlement automobile au Maroc confirme une tendance de fond : l'industrie ne peut plus seulement produire, elle doit aussi apprendre à récupérer, trier, réutiliser. Dans le secteur automobile, cette logique d'économie circulaire n'est plus un supplément d'image. Elle devient progressivement une condition de compétitivité.

Le Maroc, déjà bien positionné dans les chaînes de valeur automobiles, cherche ainsi à monter d'un cran. Valoriser les pièces, réduire les déchets, prolonger la vie des composants : tout cela parle autant d'environnement que d'économie industrielle. Le pays peut y gagner des emplois, des compétences et une meilleure intégration dans les normes internationales.



La vigilance reste toutefois nécessaire. Une économie circulaire crédible ne se décrète pas avec une inauguration. Elle se mesure dans la traçabilité des pièces, la qualité des filières de traitement et la capacité à éviter que le recyclage ne devienne un simple habillage vert.

Le chantier est prometteur. Mais il devra prouver qu'il transforme réellement les pratiques, pas seulement le vocabulaire.

TACTICAL TACTICS ET LE CTTH S'ASSOCIENT POUR BOOSTER LES EXPORTATIONS MAROCAINES VERS L'AMÉRIQUE DU NORD

Tactical Tactics, agence spécialisée dans le développement des affaires B2B, et le Centre Technique du Textile et de l'Habillement (CTTH) ont officialisé un partenariat stratégique visant à accélérer la transition de l'industrie textile marocaine du modèle CMT (Cut, Make, Trim) vers une offre intégrée de produits finis destinés aux marchés nord-américains.

Des échanges stratégiques pour accélérer la transition du secteur

La signature de cet accord a eu lieu dans le cadre de l'événement annuel 5/5 Trade Mission, organisé par Tactical Tactics à Casablanca. Cet événement a réuni une centaine d'acheteurs nord-américains, de fabricants marocains, de représentants institutionnels et de leaders de l'industrie, autour de la thématique du repositionnement stratégique de l'industrie textile marocaine sur la scène mondiale.

Lors de son discours d'ouverture, Dikra Aït Nacere, Directrice Générale de Tactical Tactics, a déclaré :

« Le Maroc n'est plus seulement un pays de tissu. Le Maroc est un pays de produit fini – designed, sourced, made, certified, ready to ship. »

Ce partenariat avec le CTTH, principal acteur technique du secteur textile au Maroc, permettra à Tactical Tactics de s'appuyer sur une infrastructure reconnue pour son expertise en recherche et développement (R&D), formation, contrôle qualité et certification. Ces éléments sont essentiels pour répondre aux normes strictes des marchés nord-américains en matière de traçabilité et de réglementation environnementale.

La journée a également été marquée par l'organisation de sept panels stratégiques portant sur des thématiques clés, notamment :

- Le Digital Product Passport (DPP) européen ;
- L'innovation en R&D ;
- Les chaînes d'approvisionnement ;
- La responsabilité sociale des entreprises ;
- Le label Made in Morocco ;
- L'investissement étranger.

Un témoignage de la société technologique S2M sur l'export des produits marocains hors textile a clôturé les panels avant la signature officielle du partenariat.

À propos de Tactical Tactics

Fondée en 2023 par Dikra Aït Nacere, Tactical Tactics est une agence de développement commercial B2B basée à Casablanca. Spécialisée dans la mise en relation entre les manufacturiers marocains et les marchés nord-américains, l'agence propose un modèle DDP (Delivered Duty Paid) et dispose d'un réseau de courtiers en Amérique du Nord ainsi que d'un portefeuille de fabricants industriels marocains.

À propos du CTTH

Le Centre Technique du Textile et de l'Habillement (CTTH) est une institution de référence au Maroc pour le secteur textile et de l'habillement. Il accompagne les entreprises dans les domaines de la recherche et développement, la qualité, la formation et l'innovation, contribuant ainsi à renforcer la compétitivité du secteur.

Grâce à ce nouveau partenariat, Tactical Tactics et le CTTH visent à soutenir l'ambition du Maroc de se positionner comme un acteur clé dans l'exportation de produits textiles finis vers l'Amérique du Nord, tout en répondant aux exigences croissantes en matière de durabilité, de qualité et d'innovation.



URBANISME À TASSOULTANTE : QUAND LA PRESSION FONCIÈRE MET LA COMMUNE SOUS SURVEILLANCE

Une commune périphérique devenue zone de tension urbaine

Un rapport de l'Inspection générale de l'administration territoriale met en lumière de graves dysfonctionnements présumés dans la gestion urbanistique et fiscale de la commune de Tassoultante, aux portes de Marrakech. Au-delà d'un dossier local, c'est toute la gouvernance des périphéries urbaines qui se retrouve questionnée.

Tassoultante n'est plus seulement une commune rurale en marge de Marrakech. Située dans la périphérie sud de la ville ocre, au contact de secteurs en forte valorisation immobilière, elle est devenue l'un de ces territoires où la ville avance vite, parfois plus vite que les règles censées l'encadrer.

C'est dans ce contexte qu'un rapport de l'Inspection générale de l'administration territoriale, relevant du ministère de l'Intérieur, vient raviver un débat sensible : comment les autorisations d'urbanisme ont-elles été délivrées ces dernières années dans cette commune soumise à une forte pression foncière ? Selon les éléments rapportés, les inspecteurs évoquent plusieurs irrégularités présumées touchant à la fois l'urbanisme, la fiscalité locale, les raccordements aux réseaux de base et l'usage de biens relevant du domaine public ou du domaine privé de l'État.

Le dossier ne se résume donc pas à une anomalie administrative isolée. Il dessine plutôt une mécanique plus profonde : celle d'une périphérie qui attire les projets, les promoteurs, les transformations d'usage et les appétits fonciers, mais où la capacité de contrôle public semble avoir été mise à rude épreuve.

Des autorisations qui interrogent la chaîne de contrôle

Parmi les éléments les plus sensibles, le rapport évoque au moins 144 autorisations d'édifier des lotissements et groupes d'habitations délivrées sans réseau d'assainissement liquide, ainsi que 114 projets validés sans raccordement à l'eau potable, selon les informations publiées sur la base du document de l'IGAT.

Ces chiffres, s'ils sont confirmés dans toutes leurs implications administratives et juridiques, posent une question simple : peut-on laisser se développer des ensembles d'habitation sans garanties suffisantes sur les services essentiels ? L'urbanisme n'est pas seulement une affaire de plans, de coefficients et de signatures. C'est d'abord une promesse minimale faite aux habitants : habiter dans un espace viable, raccordé, contrôlé, sécurisé

Le rapport évoque également des projets autorisés sur la base de puits de substitution, avec des réserves sur la vérification de la qualité de l'eau et sa conformité sanitaire. Là encore, l'enjeu dépasse le formulaire administratif. Il touche directement à la santé publique, à la dignité résidentielle et à la responsabilité des élus locaux.

Fiscalité locale : le manque à gagner invisible

L'autre volet du dossier concerne la fiscalité. Le cas le plus cité est celui d'une exonération fiscale de 3,8 millions de dirhams accordée à un opérateur immobilier. Mais l'enjeu est plus large : l'IGAT pointe aussi l'absence d'un inventaire annuel régulier des terrains non bâtis, ce qui aurait privé la commune de ressources importantes sur plusieurs exercices.

Dans une commune en expansion, la fiscalité locale n'est pas un détail comptable. Elle finance les voiries, l'éclairage, l'assainissement, les équipements publics, parfois même la capacité minimale de la collectivité à suivre le rythme de l'urbanisation. Lorsqu'un territoire se transforme sans que la commune sécurise ses recettes, le déséquilibre devient dangereux : la valeur foncière augmente, mais le service public local reste sous-financé.



C'est souvent là que naît le sentiment d'injustice. Certains projets avancent. Certains acteurs bénéficient d'autorisations. Mais les habitants, eux, peuvent continuer à attendre une route correcte, un raccordement fiable ou une régularisation claire.

Le domaine public, ligne rouge de la gouvernance locale

Le rapport signalerait aussi des autorisations concernant des bâtiments édifiés de manière irrégulière sur le domaine privé de l'État, ainsi que plus de 45 licences d'activités commerciales et touristiques accordées sur des biens relevant de l'État, sans que toutes les conditions de conformité ou d'avis sanitaire aient été réunies.

Ce point est particulièrement sensible. Lorsque le domaine public ou le domaine privé de l'État devient un support d'activités privées mal encadrées, la frontière entre tolérance administrative, arrangement local et dérive institutionnelle peut devenir floue. Or cette frontière est essentielle. Elle protège l'intérêt général. Elle évite que l'espace commun soit capté par quelques-uns.

Dans une ville comme Marrakech, où le tourisme, l'immobilier, l'hébergement et les services se croisent en permanence, cette vigilance est encore plus nécessaire. Une maison transformée en activité touristique, une licence délivrée sans base suffisamment claire, une construction régularisée après coup : chaque exception peut créer un précédent. Et chaque précédent peut fragiliser davantage la règle.

Tassoultante, symptôme d'un problème plus large

Le cas de Tassoultante intervient dans un moment où Marrakech cherche à mieux maîtriser ses périphéries. La commune dispose d'un plan d'aménagement depuis 2017, mais plusieurs difficultés foncières persistent, notamment dans des douars où les habitants se trouvent parfois dans une situation juridique complexe, freinant la construction, la réfection ou la régularisation de leurs logements.

Ce contexte compte. Il évite une lecture trop facile du dossier. Toutes les irrégularités ne naissent pas forcément d'une volonté de contourner la loi. Certaines s'installent dans les angles morts d'un territoire mal régularisé, d'une pression démographique forte, d'une demande d'habitat réelle, d'un foncier historiquement compliqué.

Mais cette complexité ne peut pas servir d'excuse permanente. Plus la situation foncière est délicate, plus la règle doit être lisible. Plus la demande immobilière est forte, plus le contrôle doit être solide. Et plus les élus sont exposés à la pression locale, plus la transparence devient indispensable.

L'article 64, un signal politique autant qu'administratif

Selon les informations disponibles, la procédure engagée sur la base de l'article 64 de la loi organique relative aux communes permet au wali de demander des explications écrites à l'ancienne présidente du conseil communal, avec possibilité de saisine du tribunal administratif en cas d'actes contraires à la loi.

À ce stade, il faut rester précis : un rapport d'inspection n'est pas un jugement définitif. Les personnes concernées doivent pouvoir répondre, produire leurs arguments et bénéficier de toutes les garanties prévues par la loi. La présomption d'innocence et le respect des procédures ne sont pas des formalités ; ils sont au cœur de l'État de droit.

Mais politiquement, le signal est clair. Le ministère de l'Intérieur semble vouloir resserrer le contrôle sur la gestion communale, notamment dans les dossiers d'urbanisme. D'autres rapports de l'IGAT ont récemment pointé des irrégularités dans plusieurs communes, incluant des délivrances indues de permis, des raccordements électriques sans permis d'habiter ou encore des autorisations accordées sans avis obligatoire de l'agence urbaine.

Ce mouvement traduit une réalité : l'urbanisme est devenu l'un des grands tests de la gouvernance locale au Maroc.



Marrakech 2030 : l'urgence d'une ville mieux maîtrisée

Marrakech se prépare à des échéances majeures, notamment dans le cadre de la dynamique liée à la Coupe du monde 2030. Cette perspective impose une accélération des infrastructures, une modernisation des accès, une amélioration de l'offre urbaine et touristique. Mais elle impose aussi une exigence plus discrète, moins spectaculaire : remettre de l'ordre dans les périphéries.

Le futur schéma directeur d'aménagement urbain du Grand Marrakech est présenté comme un outil stratégique pour contrôler l'étalement urbain, protéger les espaces agricoles et naturels, organiser les transports et programmer les grands équipements.

C'est peut-être là que l'affaire Tassoultante prend toute sa portée. Elle ne parle pas seulement d'une commune. Elle parle de la capacité du Maroc urbain à grandir sans se désorganiser. À attirer l'investissement sans affaiblir la règle. À construire vite, mais pas n'importe comment.

Tassoultante est aujourd'hui sous les projecteurs parce qu'un rapport a mis des mots, des chiffres et des soupçons sur des pratiques longtemps restées techniques, presque invisibles. Mais derrière les autorisations, les raccordements et les taxes non recouvrées, il y a une question plus simple : qui fabrique la ville, au nom de qui, et avec quelles garanties pour les citoyens ?

La réponse ne viendra pas seulement des sanctions éventuelles. Elle viendra surtout de la capacité des institutions locales à restaurer une règle claire, équitable et appliquée à tous. Car dans les périphéries de Marrakech comme ailleurs, l'urbanisme n'est jamais neutre : il raconte déjà la ville que nous préparons.



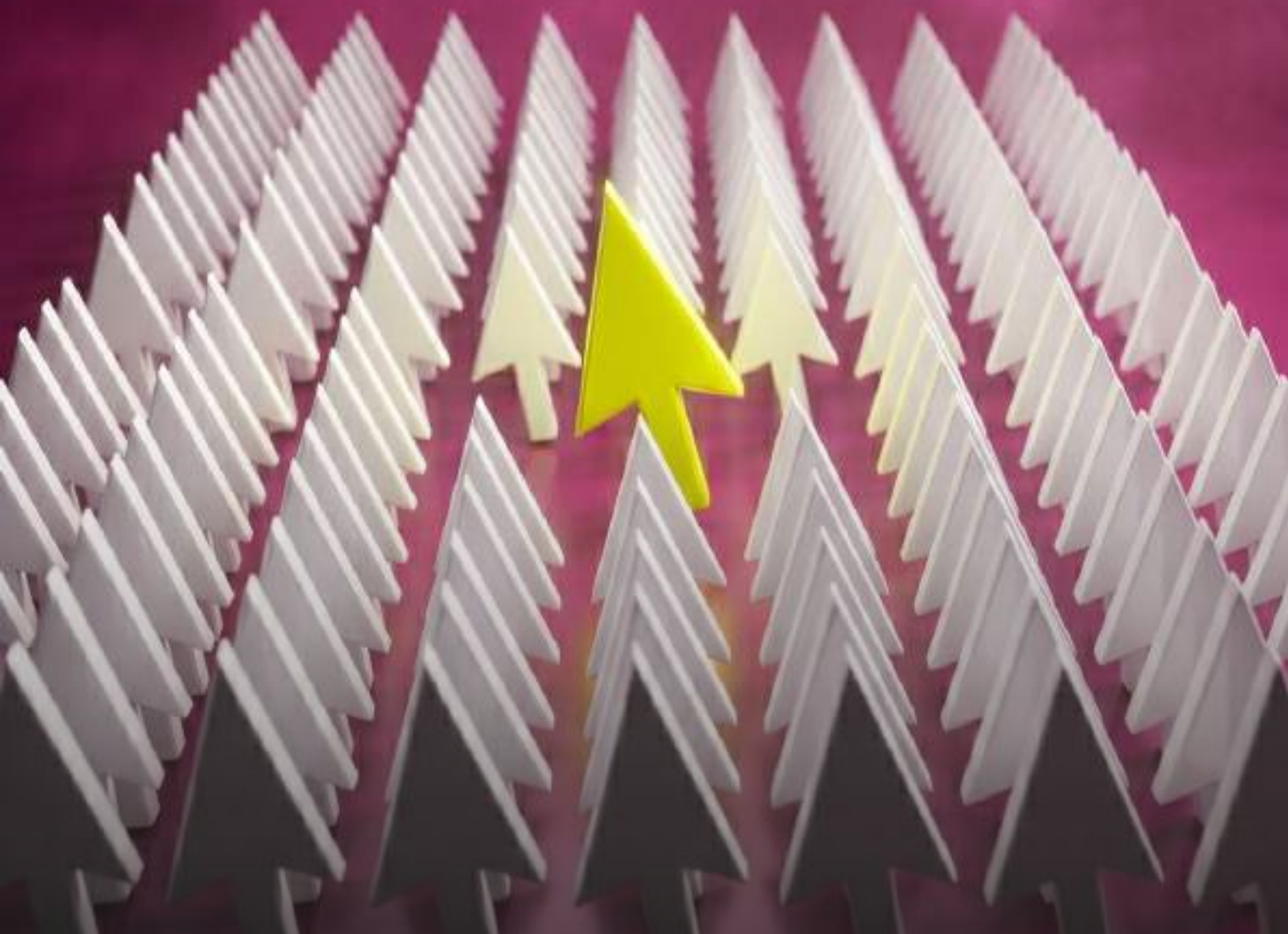
TASSOULTANTE

URBANISME SOUS SURVEILLANCE

By Lady

L'ODJ MÉDIA N'EST PAS UN MOTEUR DE RECHERCHE,

mais elle trouve ce
qui compte vraiment.



Chercher n'est pas comprendre.
Nous allons **à l'essentiel.**

WWW.LODJ.MA

INDEMNITÉ CARBURANT : UN EXEMPLE FRANÇAIS À CONNAÎTRE, MAIS FAUT-IL S'EN INSPIRER AU MAROC ?

La France vient de réactiver un outil social à la fois simple et très ciblé : une indemnité carburant de 50 euros destinée aux travailleurs modestes qui utilisent leur véhicule pour aller travailler ou exercer leur activité. Le décret du 30 avril 2026 fixe des critères précis : revenu fiscal limité, usage professionnel du véhicule, trajet domicile-travail de plus de 15 km ou plus de 8.000 km parcourus par an dans le cadre professionnel.

À première vue, le montant peut sembler modeste. Cinquante euros ne changent pas une vie, surtout quand les prix à la pompe grignotent chaque semaine le budget des ménages. Mais l'intérêt du dispositif français n'est pas seulement financier. Il est politique et méthodologique. L'État ne baisse pas le prix du carburant pour tout le monde. Il ne subventionne pas indistinctement l'automobiliste urbain confortable et le travailleur obligé de parcourir des kilomètres pour gagner sa journée. Il vise une catégorie précise : ceux pour qui la voiture n'est pas un confort, mais un outil de travail.

C'est là que le Maroc devrait regarder ce mécanisme avec attention. Car chez nous aussi, le carburant n'est pas un simple produit de consommation. Il est au cœur de la mobilité quotidienne, du transport de marchandises, des trajets domicile-travail, de l'activité des petits indépendants,

des livreurs, des artisans, des ouvriers et des salariés vivant loin des centres économiques. Chaque hausse du gasoil ou de l'essence se diffuse rapidement dans l'économie réelle : transport, alimentation, services, pouvoir d'achat.

Mais faut-il pour autant copier le modèle français ? Pas forcément. Le Maroc doit s'en inspirer, sans l'importer mécaniquement. La France peut s'appuyer sur une administration fiscale très structurée, des données bancaires disponibles, des déclarations de revenus stabilisées et une capacité de croisement administratif assez avancée. Au Maroc, le défi est différent. Le secteur informel reste important, les revenus sont parfois difficiles à tracer, et une partie des ménages les plus fragiles n'entre pas toujours proprement dans les cases administratives.

Le risque serait donc de créer une aide trop compliquée, inaccessible aux personnes qui en ont le plus besoin. Un formulaire numérique, s'il est mal pensé, peut devenir une barrière sociale. Une prime mal ciblée peut aussi être captée par ceux qui maîtrisent mieux les procédures, et non par ceux qui subissent le plus durement la hausse des carburants.



Pourtant, l'idée mérite d'être étudiée sérieusement. Le Maroc dispose désormais d'outils qui peuvent servir de base : le Registre social unifié, les données de la CNSS, les cartes grises, les déclarations professionnelles, voire les fichiers des transporteurs agréés. Une indemnité carburant marocaine pourrait cibler les travailleurs modestes, les petits indépendants, les chauffeurs, les artisans ou les salariés contraints à de longs déplacements quotidiens.

La condition essentielle serait la simplicité. Une aide limitée dans le temps, activée uniquement en période de forte hausse des prix, avec un montant raisonnable et des critères transparents. Elle ne devrait pas devenir une nouvelle rente, ni une subvention déguisée aux carburants. Elle devrait être pensée comme un amortisseur social, temporaire, contrôlable et orienté vers le travail.

En réalité, la grande leçon du décret français est celle-ci : l'État peut intervenir sans revenir aux subventions généralisées. Il peut protéger les plus exposés sans dépenser aveuglément. Pour le Maroc, ce serait peut-être une voie plus intelligente que les débats binaires entre libéralisation totale et retour massif à la compensation.

Reste une question politique : sommes-nous capables de construire une aide fine, juste et crédible, ou allons-nous encore préférer les grandes annonces aux mécanismes précis ? L'exemple français n'est pas un modèle parfait. Mais il pose une bonne question au Maroc : comment protéger ceux qui travaillent, se déplacent, produisent, livrent et tiennent debout l'économie quotidienne, sans subventionner tout le monde ni oublier les plus vulnérables ?



DESSALEMENT : LE MAROC INVENTE SA NOUVELLE INDUSTRIE DE L'EAU

De la sécheresse à l'innovation : naissance d'une filière marocaine de l'eau

Le Maroc n'est plus seulement en train de chercher de l'eau. Il est en train de construire une véritable industrie nationale de l'eau. Derrière les annonces de stations de dessalement, c'est une filière complète qui commence à se dessiner : ingénierie, énergie renouvelable, construction, maintenance, irrigation, traitement, financement, formation et innovation technologique. Le dessalement n'est donc plus un simple équipement de secours face à la sécheresse. Il devient l'un des piliers de la sécurité hydrique du pays.

La pression est connue : le Royaume vit une raréfaction structurelle de ses ressources en eau, aggravée par la sécheresse, la hausse de la demande urbaine, les besoins agricoles et les effets du changement climatique.

Dans ce contexte, le gouvernement à travers le ministre de l'équipement et de l'eau vise une capacité de dessalement de plus de 1,7 milliard de m³ à l'horizon 2030, selon les déclarations du ministre Nizar Baraka. Quatre grandes stations sont notamment en cours de réalisation, tandis que le Maroc accélère aussi sur les unités mobiles pour répondre aux tensions locales.

La rupture est industrielle autant qu'hydrique. Jusqu'ici, le dessalement était souvent présenté comme une solution technique coûteuse, réservée aux villes côtières ou aux zones sahariennes. Désormais, il entre dans une logique de massification. Casablanca en est le symbole : sa future station doit atteindre 300 millions de m³ par an à terme, avec une première phase attendue autour de 200 millions de m³ par an. Elle doit alimenter l'eau potable du Grand Casablanca et, dans sa configuration finale, contribuer aussi à l'irrigation.

À Agadir, l'expérience de Chtouka-Aït Baha a déjà montré que le dessalement peut devenir un outil de sécurisation agricole, et non seulement urbaine. Le projet, estimé à 4,48 milliards de dirhams, vise notamment à préserver une nappe surexploitée et à soutenir l'irrigation d'un bassin maraîcher stratégique. C'est là que le débat devient intéressant : le Maroc ne dessale pas uniquement pour boire, mais aussi pour maintenir une partie de son modèle agricole exportateur.

Dakhla illustre une autre dimension : le couple eau-énergie. La station projetée, d'une capacité proche de 100.000 m³ par jour, est associée à un parc éolien de 40 MW destiné à couvrir une partie des besoins énergétiques du dessalement. Cette combinaison annonce peut-être le modèle marocain de demain : produire de l'eau non conventionnelle avec une énergie de plus en plus décarbonée.

Mais cette nouvelle industrie ne doit pas être racontée comme une baguette magique. Le dessalement consomme de l'énergie, exige des investissements lourds, produit des rejets de saumure et suppose une gestion fine des impacts côtiers. À l'échelle mondiale, les technologies d'osmose inverse ont certes réduit les coûts, mais les experts rappellent que le dessalement ne remplace ni la sobriété, ni la réduction des fuites, ni la réutilisation des eaux usées.

L'enjeu décisif sera donc la marocanisation de la chaîne de valeur. Si le pays se contente d'acheter des usines clés en main, il sécurisera de l'eau, mais pas forcément une industrie. En revanche, s'il développe des compétences locales dans les membranes, les pompes, les systèmes de pilotage, la maintenance, les études d'impact, les réseaux d'adduction et l'efficacité énergétique, le dessalement peut devenir une filière nationale exportable vers l'Afrique.

Le Maroc a déjà réussi à transformer les énergies renouvelables en levier de politique industrielle et diplomatique. Il pourrait tenter la même trajectoire avec l'eau. À condition de ne pas confondre abondance artificielle et bonne gouvernance hydrique. Le dessalement doit être une sécurité, pas une excuse pour gaspiller davantage.



By Lodj

L'ODJ MÉDIA N'EST PAS UNE BOUSSOLE,

mais
elle
remet
le nord
dans
le débat.



Quand tout s'agite,
il faut encore savoir dans quelle direction penser.

WWW.LODJ.MA

FLASH - ÉCO

Transport urbain à Tétouan : CTM remporte un contrat de gestion déléguée de 10 ans

Tétouan confie son transport urbain à CTM

La ville de Tétouan a attribué à la filiale du groupe CTM, Issal Tétouan, la gestion déléguée du transport urbain par autobus pour une durée de 10 ans.

Le contrat s'inscrit dans la continuité d'une exploitation provisoire assurée depuis 2023 afin de garantir la continuité du service public. Le nouveau dispositif prévoit l'introduction progressive de 194 bus neufs pour moderniser le réseau et améliorer la qualité du service.

Issal Tétouan est une coentreprise entre CTM et Transdev Maroc, combinant leurs expertises dans la mobilité urbaine. Avec ce contrat, CTM renforce sa présence dans le secteur après Tanger et Fès.



Casablanca : Stellantis inaugure un centre de démantèlement automobile

Stellantis lance son centre circulaire

Le constructeur Stellantis a inauguré à Casablanca son premier centre de démantèlement automobile au Maroc et dans la région Afrique-Moyen-Orient. Installé à Aïn Sebaâ, ce site est dédié à la récupération et au réemploi de pièces issues de véhicules hors d'usage.

Il représente un investissement de 1,6 million d'euros et pourra traiter jusqu'à 10.000 véhicules par an. Le projet devrait générer environ 150 emplois directs et indirects dans des métiers liés au recyclage et à la logistique.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie d'économie circulaire du groupe, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie automobile. Le centre renforce ainsi le positionnement du Maroc comme hub industriel durable dans le secteur automobile.



Marché des capitaux : Recul des levées, signal discret mais sérieux

Les levées sur le marché des capitaux ont atteint 19,45 milliards de dirhams à fin mars 2026, contre 24,25 milliards à la même période de l'année précédente, selon les données de l'AMMC relayées par plusieurs médias économiques. Le recul est notable, même si l'activité reste soutenue par les titres de créances négociables.

Ce chiffre n'a pas l'éclat d'une annonce industrielle ou touristique. Pourtant, il renseigne sur le climat financier. Quand les levées ralentissent, cela peut traduire des arbitrages prudents, des conditions de marché moins favorables ou une préférence pour certains instruments plutôt que d'autres.

Le Maroc a besoin d'un marché des capitaux plus profond, plus accessible et plus diversifié. Les grandes entreprises savent généralement se financer. Les PME, elles, restent souvent à distance de ces mécanismes. Or une économie qui veut créer de l'emploi ne peut pas dépendre uniquement du crédit bancaire classique. La finance de marché doit devenir un outil de croissance réelle, pas seulement un terrain réservé aux acteurs déjà solides.



MRE : 29,7 milliards de dirhams, l'économie affective tient encore

Les transferts des Marocains résidant à l'étranger ont dépassé 29,7 milliards de dirhams à fin mars 2026, contre 26,62 milliards un an plus tôt. La progression, estimée à 11,7 %, confirme une fois encore le poids décisif de cette diaspora dans l'équilibre financier du pays. Ce n'est pas un détail comptable. C'est une colonne discrète de l'économie nationale.

Chaque dirham envoyé raconte souvent une histoire familiale : un parent aidé, une maison entretenue, des études financées, parfois une petite activité sauvée. Les transferts MRE ne sont pas seulement des flux de devises. Ils sont une forme de sécurité sociale transnationale, assumée par les familles quand l'économie locale ne suffit pas toujours.

Mais cette bonne nouvelle pose aussi une interrogation plus délicate. Peut-on durablement compter sur l'effort affectif des Marocains du monde sans transformer davantage leur contribution en investissement productif ? Le Maroc sait recevoir ces flux. Il doit mieux les orienter, sans les bureaucratiser ni les décourager. L'enjeu n'est pas de célébrer la diaspora une fois par an. Il est de lui offrir une vraie place dans l'économie du futur.



Automobile : 42 milliards de dirhams, mais quelle profondeur industrielle ?

Le secteur automobile marocain continue de porter haut les exportations nationales. À fin mars 2026, les ventes à l'étranger ont atteint près de 42 milliards de dirhams, en hausse de 12,1 % sur un an, selon les données relayées à partir de l'Office des changes. Sur le papier, le chiffre est solide. Il confirme la place du Maroc dans les chaînes industrielles mondiales, entre câblage, assemblage, composants et montée progressive vers des activités plus complexes.

Mais derrière la performance, une question demeure : jusqu'où cette industrie crée-t-elle de la valeur locale durable ? Exporter davantage, oui. Mais avec quels taux d'intégration ? Quels fournisseurs marocains ? Quelle capacité d'innovation ? Quelle place pour les PME nationales dans cette mécanique dominée par de grands donneurs d'ordre internationaux ?

L'automobile est devenue l'un des symboles du Maroc productif. Encore faut-il éviter qu'elle ne reste une réussite de plateforme plutôt qu'une réussite industrielle complète. Le prochain palier ne se jouera pas seulement dans les volumes exportés. Il se jouera dans les compétences, les brevets, la sous-traitance locale et la capacité à passer du "made in Morocco" au "designed with Morocco".



Hôtels au Maroc : Les "visites mystères" changent la règle du jeu

Le ministère du Tourisme lance dès mai 2026 des visites mystères dans 2.500 établissements d'hébergement classés à travers le Royaume. Introduit par la loi n°80-14, ce dispositif marque un changement important : le classement hôtelier ne reposera plus seulement sur les équipements ou les infrastructures, mais aussi sur la qualité réelle du service vécu par le client.

C'est une évolution attendue. Depuis longtemps, le visiteur peut tomber sur un hôtel officiellement bien classé, mais dont l'expérience ne correspond pas toujours aux étoiles affichées. Accueil, propreté, réactivité, restauration, traitement des réclamations : voilà désormais des critères impossibles à maquiller durablement.

Cette réforme arrive au bon moment, alors que le Maroc veut atteindre 26 millions de touristes à l'horizon 2030. Mais elle devra être menée avec transparence. Qui évalue ? Selon quelle grille ? Avec quelles conséquences ? Une visite mystère utile n'est pas une sanction surprise. C'est un instrument de montée en qualité. À condition que les règles soient claires pour tous.

Transport international : Le gouvernement désamorce la grève, mais le malaise demeure

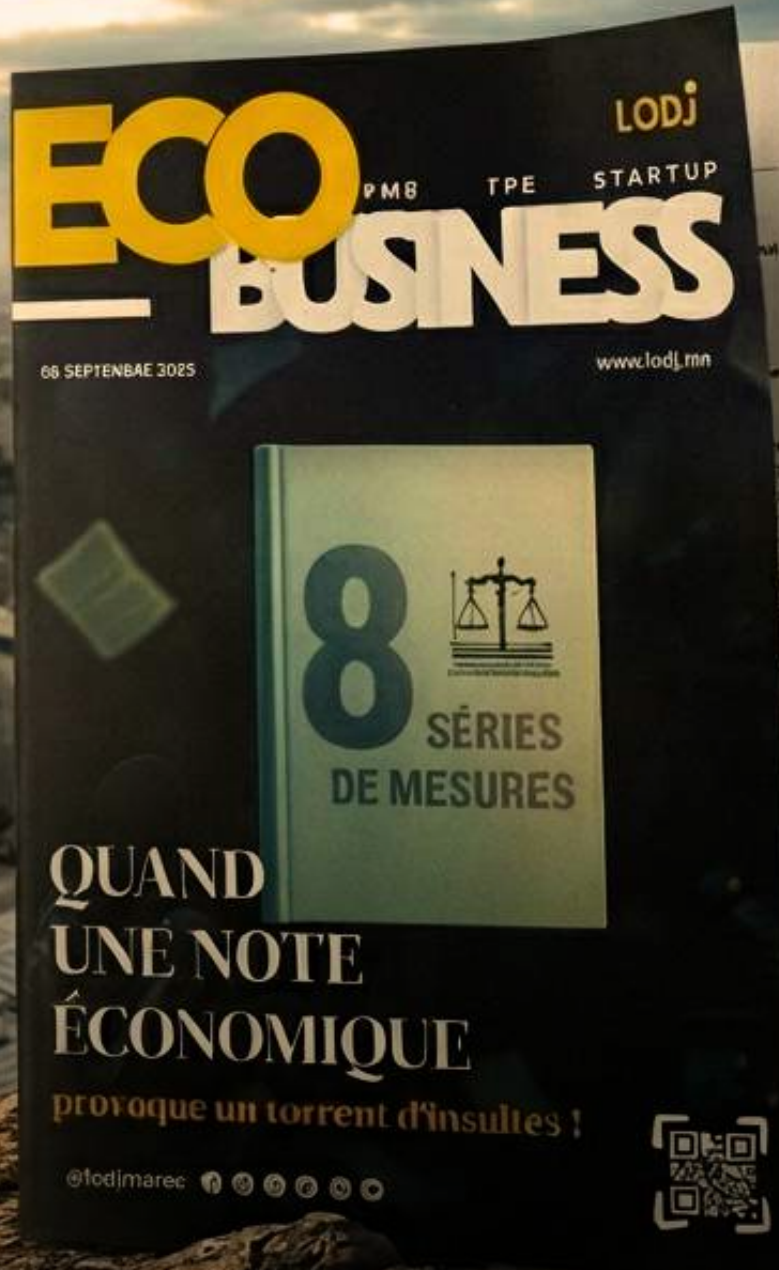
Le gouvernement semble avoir évité, au moins temporairement, une grève dans le transport routier international après une réunion avec l'Association marocaine des transports routiers internationaux. Le ministre du Transport et de la Logistique, Abdessamad Kayouh, a affirmé que l'Exécutif entend apporter des réponses concrètes aux difficultés du secteur.

Le dossier est sensible. Quelques jours plus tôt, les transporteurs menaçaient d'un arrêt de travail, notamment en lien avec les contraintes croissantes d'accès au marché européen et les blocages aux frontières. Un mouvement de 24 heures pouvait affecter près de 2.500 camions dans une journée normale, selon les estimations relayées par la presse.



Le transport international est l'un des nerfs discrets de l'économie marocaine. Quand il se grippe, ce ne sont pas seulement les transporteurs qui souffrent : exportateurs, industriels, agriculteurs et chaînes logistiques sont touchés. Le dialogue est donc nécessaire. Mais il faudra plus qu'une réunion pour traiter les délais, les coûts, les normes européennes et la compétitivité du pavillon marocain.

By Lady



LE MONDE EN CHIFFRES

Lisez ECOBUSINESS sur PressPlus et accédez à une analyse approfondie de l'actualité économique marocaine et internationale.

www.pressplus.ma

